

C H A P I T R E I I

POLITIQUE EGALITAIRE DE LA SOCIAL-DEMOCRATIE

D E 1 9 3 2 A 1 9 7 6

Dans la première section du présent chapitre, nous étudierons l'histoire et les principes du parti social-démocrate et, dans la deuxième, nous examinerons le processus suivi par ce dernier pour réaliser son objectif fondamental : l'édification d'une société égalitaire.

A. HISTOIRE ET PRINCIPES DE LA SOCIAL-DEMOCRATIE

1. Apparition de la social-démocratie en Suède

La diffusion des idées socialistes en Suède est due d'abord à Auguste Palm, ensuite à Hjalmar Branting.

Palm, ouvrier tailleur, avait voyagé en Allemagne et au Danemark, et dans ces pays, il avait assisté à l'action du mouvement syndical. En Allemagne, il avait même adhéré à la section de l'Internationale ouvrière. Lorsque, en 1881, il revint à Malmö (troisième ville de Suède, située à l'extrémité sud : cf. carte, p. 2), il commença à répandre les idées socialistes. Mais cela ne se fit pas sans obstacles. Il se heurta à l'hostilité de la bourgeoisie, de l'Eglise, de certains universitaires et, en outre, à l'incompréhension des ligues de tempérance, des sociétés d'éducation populaire et des ouvriers effrayés par ses idées révolutionnaires (cf. Arnault, pp. 56, 57). Son programme était pourtant modéré.

Inspiré du programme des socialistes allemands, celui de Palm demandait la suppression des impôts indirects qui frappaient les consommateurs populaires et leur remplacement par un impôt direct progressif sur la fortune et les revenus. En 1883, Palm ajouta un nou-

veau point à son programme : le droit de vote pour tous les Suédois âgés de 21 ans. Cette revendication du suffrage universel "marqua idéologiquement le mouvement ouvrier suédois", et les socialistes se fixèrent "comme objectif primordial de l'obtenir" (Arnault, pp. 57, 58).

Mais, si l'introduction des idées socialistes en Suède est due à August Palm, la fondation, en 1889, du parti social-démocrate — par les délégués de soixante syndicats et d'associations socialistes — est l'oeuvre de Hjalmar Branting, dont Palm était le précurseur. Cependant, tout en ayant des idées politiques fondamentalement identiques, ces deux hommes s'opposaient non seulement sur l'application de ces mêmes idées, mais encore par la différence de leur appartenance sociale. Alors que Palm était ouvrier, Branting, par contre, était un intellectuel, à la fois philosophe, mathématicien, journaliste et homme politique. Il avait aussi été astronome à l'Observatoire de Stockholm. En ce qui concerne ses opinions politiques, Branting "n'a cessé d'opposer son 'réalisme' politique aux positions 'doctrinaires' de l'ouvrier Palm" (cf. ID., p. 60). Et le parti social-démocrate restera imprégné du "réalisme" de son fondateur et fera preuve de "prudence" sur les idées lancées par les premiers socialistes.

Pour atteindre une majorité parlementaire en faveur de l'un de leurs objectifs, le suffrage universel, les sociaux-démocrates s'allièrent aux libéraux, favorables eux aussi à cet objectif, et évitèrent de "trop parler de grande révolution". Et pour ne pas se heurter aux mêmes obstacles que leur précurseur, ils ne demandèrent plus, sur la question religieuse, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. De même, sur le plan politique, n'insistèrent-ils plus sur l'abolition de la royauté. "Cette attitude rassurante du Parti social-démocrate lui rallie une fraction importante des couches populaires, craintives jusque-là à son égard, et rend possible l'alliance avec les libéraux. Peu à peu l'hostilité des ligues de tempérance et des sectes religieuses s'estompe" (ID., p. 59).

Depuis lors, le nombre des membres de ce parti commença à augmenter rapidement¹. Cela permit à ce dernier de faire élire, en

1. Evolution des effectifs de ce parti : 3 194 membres en 1889, 6 922 en 1890, 44 100 en 1900, 85 937 en 1915, 277 017 en 1930, 563 981 en 1945, 801 068 en 1960, 1 032 219 (sur 8 208 442 habitants) en 1975 (Cf. SAP, Comptes rendus des activités de 1975 (t.d.a.), pp. 101-103).

1896, son premier député en la personne, précisément, de Branting. Cet événement fut décisif, car il consacra la social-démocratie aux yeux de la masse ouvrière. Celle-ci réunit ses voix, et grâce à cela, elle devint, en 1914, le parti majoritaire de la Seconde Chambre. En 1920 fut formé le premier gouvernement social-démocrate, dirigé par Branting. Un second ministère fut constitué en 1921 et un troisième en 1925. Enfin, en 1932, le parti social-démocrate s'installa au pouvoir et y resta jusqu'aux élections de septembre 1976. Au cours de cette longue période de 44 ans, le gouvernement ne fut dirigé que par trois premiers ministres : Per-Albin Hansson (1932-1946), Tage Erlander (1946-1969) et Olof Palme (1969-1976).

Cependant, si le parti social-démocrate s'est maintenu au pouvoir de 1932 à 1976, il n'a pas toujours gouverné seul. Durant l'été 1936, il a formé, pendant trois mois, une coalition (dite "rouge-verte") avec le parti agrarien et, pendant la deuxième guerre mondiale, un gouvernement d'union nationale s'est avéré indispensable. De 1951 à 1957, la Suède connut à nouveau un gouvernement de coalition réunissant sociaux-démocrates et agrariens. Lorsque, en 1976, le parti social-démocrate perdit les élections, il fut remplacé au pouvoir par trois partis dits "bourgeois"¹, qui formèrent un gouvernement de coalition.

2. Adoption d'une politique pragmatique et réformiste

Bien que d'inspiration marxiste, le parti social-démocrate suédois n'a jamais accepté la thèse de la nécessité d'une révolution violente ou de la lutte des classes pour abolir la société capitaliste ou changer les structures sociales. Il a toujours refusé le processus préconisé par le communisme marxiste, à savoir, schématiquement : la "conquête du pouvoir politique par le prolétariat", la constitution de celui-ci "en classe dominante", l'"abolition de la propriété privée",

1. Signalons que, actuellement, la Suède comprend une dizaine de partis politiques, dont cinq sont représentés au Riksdag. Ces derniers sont : le parti communiste, le parti social-démocrate, le parti du centre (l'ancien "parti agrarien"), le parti libéral et le rassemblement des modérés (anciennement "parti de droite"). Comme leurs noms l'indiquent, les deux premiers partis sont de gauche, tandis que les trois autres sont dits "bourgeois".

la "socialisation des moyens de production et d'échange", la transformation du capital "en propriété commune appartenant à tous les membres de la société", la "centralisation du crédit entre les mains de l'Etat", la disparition de l'Etat lui-même et du "pouvoir politique" qui, "à proprement parler, est le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre", enfin l'établissement d'une "association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous"¹. Le refus d'une révolution violente a été exprimé clairement dans la résolution prise par le Congrès constituant de 1889².

Dès ses débuts, le parti social-démocrate suédois a adopté une politique pragmatique et réformiste. Cela a été dicté avant tout par le souci de s'adapter à l'esprit des Suédois, qui sont "fondamentalement méfiants à l'égard des dogmes et des idéologies", "essentiellement positivistes" et "peu enclins à se laisser entraîner par des idées générales qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité dans la pratique"³.

L'idée de la social-démocratie suédoise est, comme le résume Jean Parent, "de socialiser une société capitaliste, sans crise et sans rupture, de créer en quelque sorte le socialisme sans douleur, sans contrainte et sans police", de l'établir "dans la prospérité, à partir de celle-ci et non dans le chaos et la catastrophe". Mais Jean Parent remarque immédiatement que "peut-être est-ce là une position peu 'scientifique', qui n'aboutit, en fin de compte, qu'à humaniser le capitalisme et à lui permettre de durer plus longtemps" (p. 233) et même, peut-on ajouter, de le renforcer. Le tableau 2:3 (p. 47) illustre bien ces affirmations.

Pour justifier le choix du réformisme et du "procédé pacifique" comme "méthodes de travail", les sociaux-démocrates soutiennent que⁴ :

1. Cf. Karl MARX et Friedrich ENGELS, Manifeste du parti communiste, pp. 54-56, 67-70 ; F. ENGELS, Socialisme utopique et socialisme scientifique, pp. 111, 113.
2. Cf. Hebert TINGSTEN, Evolution des idées de la social-démocratie suédoise (t.d.a.), t. 2, p. 22.
3. Cf. Ulla JEANNENEY, Le socialisme suédois : une expérience, p. 20 ; Rolf NORDLING, Suède socialiste et libre entreprise, p. 36.
4. Cf. I. CARLSSON et A.-M. LINDGREN, Qu'est-ce que la social-démocratie ? (t.d.a.), p. 23.

- tous les changements à opérer doivent être soutenus par la majorité de la population ;
- on ne peut instaurer un ordre social qui tend à l'égalité, à la solidarité et au respect de la personne humaine par des méthodes violentes, qui elles-mêmes portent atteinte à cette dernière ;
- on doit utiliser l'influence et les ressources dont on dispose pour créer une société supportable pour les personnes qui vivent aujourd'hui, même si, dans l'immédiat, on ne peut construire une société idéale.

"Si la social-démocratie a choisi le réformisme, précisent Ingvar Carlsson et Anne-Marie Lindgren, c'est parce que nous croyions qu'il y avait des valeurs qui étaient si importantes qu'elles devaient être prises en considération avant tout autre. Il est possible que ce choix ait retardé la réalisation de certaines valeurs, elles aussi importantes. Mais quand nous comparons les conditions [en Suède et] dans les autres pays qui ont fait un autre choix, nous maintenons que celui qu'a fait la social-démocratie était le bon" (p. 24).

Dans le Programme du parti, les sociaux-démocrates condamnent l'"oligarchie économique" des pays où les capitaux sont des propriétés privées et l'"oligarchie bureaucratique" des pays où l'économie est dirigée par l'Etat (cf. SAP, 1975, pp. 11-12).

Le système capitaliste, constatent-ils, rend difficile la lutte des organisations syndicales pour les intérêts des travailleurs et limite la possibilité des gouvernements et des Parlements de réaliser les objectifs qu'ils se sont démocratiquement fixés pour le bien de la nation. En outre, pour conserver ses positions de pouvoir et défendre ses intérêts, le capitalisme international est souvent allié aux régimes dictatoriaux, oppresseurs et racistes. Par son pouvoir impérialiste, il réprime les mouvements de libération nationale et freine le travail de progrès démocratique.

Au sujet des pays communistes, les sociaux-démocrates formulent les critiques suivantes :

"Là où les principes léninistes préconisant la direction du pays par une élite ont été appliqués, les espérances d'une démocratie n'ont pas été remplies. Un petit groupe s'est approprié le pouvoir et décide pour la majorité des citoyens, sans qu'il y ait un contrôle démocratique. La vie économique est soumise à la direction centrale bureaucratique. L'ancienne société à privilèges a été remplacée par une nouvelle" (ID., p. 12), dans laquelle il n'y a pas "de liberté, d'égalité [...]" (ID., p. 8).

Dans ces pays, concluent-ils, où, conformément au principe

léniniste, une élite détient le pouvoir, les objectifs du socialisme, notamment la liberté et l'égalité, ne peuvent être réalisés.

La droite et les pays capitalistes, d'une part, l'extrême gauche et les pays communistes, de l'autre, lancent des critiques à la social-démocratie. Les premiers considèrent celle-ci comme un "socialisme de grignotage", tandis que les seconds l'accusent d'être un "capitalisme avec alibis" (cf. Jeanneney, p. 28) et de prétendre construire le socialisme sans utiliser des procédés "socialistes".

A cette dernière critique, les sociaux-démocrates répondent ainsi : "L'essentiel pour nous est, non pas le fait qu'un procédé soit lui-même 'socialiste', mais plutôt qu'il contribue à la réalisation des objectifs du socialisme" (Carlsson et Lindgren, p. 26).

3. Définition et évolution de la notion d'égalité

a. Diverses conceptions de l'égalité sociale

La notion d'égalité est une notion confuse. Pour essayer de la définir, nous dirons que l'égalité est le rapport entre individus ayant mêmes biens, mêmes avantages, mêmes droits et mêmes devoirs.

Depuis, notamment, Platon et Aristote jusqu'aux théoriciens suédois de la politique égalitaire¹, la conception de l'égalité a beaucoup évolué. Dans les lignes qui suivent, nous allons résumer les différentes conceptions de l'égalité sociale exposées par Gunnar Fredriksson dans Le langage politique (p. 120).

D'après les deux philosophes de l'antiquité, l'existence des classes sociales était naturelle ou nécessaire, et l'égalité sociale ne devait exister qu'à l'intérieur de chaque classe. Pour eux, et pour beaucoup d'autres, l'abolition de l'esclavage dans la société antique était impensable.

La conception de l'égalité sociale des temps modernes est plus diversifiée que celle de l'époque antique. En effet, Fredriksson distingue, en gros, trois conceptions différentes : conservatrice, libérale et socialiste ou communiste.

1. Parmi ces derniers, citons ERNST WIGFORSS (1881-1977), considéré comme le théoricien le plus important de la social-démocratie suédoise.

1. Selon la conception conservatrice, il faut respecter et conserver l'ordre établi, celui-ci étant prescrit ou sanctionné par Dieu ou compatible avec le droit naturel.

2. En ce qui concerne les libéraux, la façon dont, parfois, ils soulignent l'importance de la liberté individuelle implique que l'absence d'égalité est une conséquence (du respect de la liberté) inéluctable ou souhaitable.

3. Les socialistes, par contre, ont — toujours selon l'exposé de Fredriksson — insisté plus sur l'égalité sociale que sur la liberté individuelle.

b. Evolution de la revendication de l'égalité en Suède

L'idée d'égalité sociale est, en Suède, plus vieille que l'apparition des idées socialistes dans ce pays. Elle a été influencée surtout par la pensée politique des philosophes du "siècle des lumières", la révolution française et les idées libérales. Toutefois, au XVIIIe siècle, la revendication de l'égalité se limitait essentiellement à l'abolition des privilèges politiques et juridiques des "ordres supérieurs", c'est-à-dire de la noblesse et du clergé.

On a vu que, en Suède, l'industrialisation commença véritablement au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et qu'elle entraîna l'accroissement de la classe ouvrière. Bien que celle-ci fût la principale force productive, elle subit la privation non seulement des droits civiques, mais encore des biens matériels. Cela eut pour effet de renforcer la revendication mentionnée, ainsi que l'affirme un groupe de travail de SAP et LO sur les questions de l'égalité :

"C'est à cause de l'indigence matérielle et de l'absence de droits ressenties par la croissante classe ouvrière à l'avènement de l'industrialisme que la revendication [...] de l'égalité se renforça [...]. Aussi le mouvement ouvrier fut-il le représentant d'une politique qui exigeait une nette amélioration des conditions de vie de la société industrielle"¹.

On a vu aussi que le mouvement ouvrier donna, plus tard, naissance au parti social-démocrate. C'est ce dernier qui définit d'une façon systématique la politique mentionnée et la lut à mener.

1. Cf. SAP, L'égalité, Premier rapport du groupe de travail de SAP-LO sur les questions de l'égalité (t.d.a.), 1969, pp. 9-10.

L'histoire de cette dernière se divise en trois étapes plus ou moins distinctes :

1. La lutte pour la démocratie politique, en particulier pour l'instauration du suffrage universel.

2. La lutte pour la démocratie sociale, c'est-à-dire le droit des citoyens à tous les avantages sociaux.

3. La lutte pour la démocratie économique, c'est-à-dire la possibilité pour les communes, les syndicats et les salariés de participer à la planification et à la gestion des entreprises économiques.

Ces différentes luttes peuvent se résumer par la lutte pour l'égalité, puisque le projet de la social-démocratie est, rappelons-le, d'édifier une société égalitaire.

c. Polémiques au sujet de la politique égalitaire

La revendication de l'égalité a, souvent, soulevé des objections. Selon les sociaux-démocrates, celles-ci ont, parfois, résulté de la mauvaise compréhension du sens de cette revendication, ou ont été avancées par des personnes qui voulaient défendre leurs intérêts et leurs privilèges. Ces personnes ont essayé de trouver des raisons pour justifier ces derniers et, d'une façon générale, la division de la société en classes ou la structure hiérarchique de cette dernière. Parmi les arguments avancés contre la politique égalitaire, nous en citerons deux principaux :

1. Les adversaires de cette dernière affirment que, dans le cas où l'égalité serait réalisée, il y aurait une uniformité, un nivellement, tout le monde serait coulé dans le même moule.

Les sociaux-démocrates répliquent que cela n'est nullement le but de leur politique et que celle-ci ne peut avoir un tel résultat. Ils assurent que "l'égalité sur le plan économique, social et culturel ne pourrait empêcher les individus de développer leur personnalité, leurs goûts, leur style de vie propre et, d'une façon générale, d'apporter de la variété et de la diversité dans la société" (cf. SAP, 1969, p. 12).

2. Les opposants à la politique égalitaire estiment, d'autre part, absurde de chercher à réaliser l'égalité entre les personnes, alors que celles-ci sont, indiscutablement, différentes du point de vue physique, intellectuel et psychique.

A cette deuxième objection, les sociaux-démocrates répondent ainsi. Les individus ayant des capacités égales (par exemple, les capacités de s'instruire ou d'exercer certaines fonctions) doivent aussi avoir des chances réelles égales, indépendamment de leur origine sociale, du revenu de leurs parents et du lieu de résidence. Si, par contre, il y a des différences de capacités, celles-ci ne doivent pas décider de l'avenir de l'individu. La société doit intervenir pour supprimer ces inégalités de nature. Tout en reconnaissant que les inégalités telles que "handicaps physiques ou intellectuels" ne peuvent jamais disparaître, les sociaux-démocrates affirment qu'elles peuvent se réduire. A l'école, par exemple, on doit s'occuper davantage des enfants qui ont une mauvaise vue ou ouïe et de ceux qui sont plus faibles. Il ne faut donc pas accepter les injustices de la nature. Il n'y a pas de raison pour que les personnes extrêmement favorisées sur le plan de la santé, de l'intelligence et de la capacité de travail bénéficient d'une éducation et, par la suite, d'une situation économique et sociale les distinguant des autres (SAP, 1969, p. 12).

B. PROCESSUS D'EDIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Le but fondamental de notre étude étant d'examiner, aux chapitres IV et V, si l'éducation peut contribuer à réaliser l'égalité des sexes et l'égalité sociale, nous nous bornerons, dans la présente section, à exposer sommairement le processus suivi par la social-démocratie suédoise pour réaliser ses objectifs. Ce dernier comprend deux étapes : d'abord la création d'un Etat du bien-être, ensuite la suppression des inégalités sociales.

1. Création d'un Etat du bien-être

a. Origine de l'aspiration au bien-être

Jusqu'au début de ce siècle, la Suède était un pays extrêmement pauvre. En outre, les ouvriers travaillaient dix à douze heures

et gagnaient de deux à quatre couronnes par jour¹. Même les enfants, très jeunes encore, accomplissaient des travaux pénibles².

Selon Ulla Jeanneney, la crise économique mondiale, qui toucha la Suède vers 1930, jeta dans la détresse aussi bien ouvriers qu'agriculteurs. Au printemps 1931, il y eut dans le Norrland (région septentrionale du pays) une grève d'ouvriers. Pour obliger ceux-ci à reprendre le travail, le gouvernement, composé à l'époque de libéraux, fit intervenir la troupe à Ådalen. Cette intervention, qui causa cinq morts, choqua l'opinion publique et discrédita le ministère libéral auprès de cette dernière.

Les élections législatives, qui allaient avoir lieu quelques mois après les événements dramatiques, se préparèrent "dans cette ambiance d'indignation et de misère économique". Cela profita au parti social-démocrate, puisque c'est lui qui obtint la majorité. Comme le note Jeanneney, dès lors,

"un changement de cap [...] devient possible : les gouvernements sociaux-démocrates qui se succèdent à partir de 1932 s'engagent [...] dans une politique économique propre à relancer la conjoncture et ils commencent à mettre en application un programme de réformes sociales à long terme. C'est le début du welfare state" (p. 19).

Celui-ci, explique le même auteur, est une "expression anglo-saxonne voisine du terme suédois 'välfärdstat' qui signifie que l'Etat prend en charge le bien-être des citoyens" (ibid.).

b. Moyens mis en oeuvre pour instaurer un Etat du bien-être

Il serait trop long d'examiner tous ces moyens. Aussi allons-nous nous contenter d'en exposer brièvement quelques-uns.

Politique du plein emploi

"Le travail, affirme la social-démocratie, constitue le fondement de tout bien-être" (SAP, 1975, p. 6). C'est pourquoi l'objectif primordial de la politique économique de cette dernière est de créer et d'assurer des emplois pour tous.

1. Cf. Åke ELMÉR, De la Suède pauvre à l'Etat du bien-être, Les conditions de vie et la politique sociale en Suède au cours du XXe siècle (t.d.a.), pp. 24, 90.

2. Cf. LO, Une histoire qui mérite d'être connue (t.d.a.), p. 9.

Politique familiale

Les objectifs de cette politique sont les suivants :

- Allonger le congé parental, qui, depuis 1974, a remplacé le congé de maternité ; augmenter la possibilité des parents, aussi bien des pères que des mères, de s'occuper de leurs enfants en bas âge, cela en diminuant la durée quotidienne de la journée de travail ;
- Augmenter les allocations familiales ; améliorer les conditions de logement, surtout pour les familles nombreuses et celles qui ont des revenus modestes ;
- Construire de nouvelles crèches et de nouveaux foyers de loisirs ; généraliser l'éducation préscolaire.

Mesures en faveur des personnes âgées

Pour ces dernières, il s'agit, notamment, d'abaisser — mais aussi de leur donner la possibilité de choisir — l'âge de la retraite ; d'augmenter leurs allocations ; d'adapter leurs logements ; d'aider les retraités à rester dans ces derniers ; de leur procurer des soins et des aides à domicile (appelées "samaritaines du foyer").

Intégration des handicapés dans l'éducation, dans le monde du travail et dans la société

L'intégration dans l'éducation consiste à "ne pas séparer les enfants handicapés des autres en les mettant autant que possible dans les classes ordinaires avec une assistance pour leur permettre de surmonter leurs difficultés. A défaut, ils vont dans des classes spéciales de l'école de base plutôt que dans des institutions spéciales". De même, "afin d'éviter qu'un grand nombre ne travaille dans des ateliers protégés, donc isolés [...], on a encouragé les employeurs à procéder à des aménagements du lieu de travail afin de permettre aux handicapés [...]" de s'intégrer dans le groupe d'autres salariés¹.

c. Quelques résultats de la politique du bien-être

De 1929 à 1975, le chômage a été réduit de 10,2 % à 1,7 %. Et si l'on ne considère que les membres de la Confédération ouvrière, le nombre de chômeurs parmi eux est passé de 31 % en décembre 1932

¹. Gabriel ARDANT, La révolution suédoise, p. 90.

à 9 % en 1939, à 3,5 % en 1950 et à 2,5 % en hiver 1973¹.

Entre 1930 et 1950 ainsi que 1950 et 1970, respectivement 300 000 et 700 000 emplois nouveaux ont été créés ; soit un million d'emplois en quarante ans ou, en moyenne, 25 000 emplois par an².

Signalons qu'un chômeur reçoit normalement environ 90 % du salaire antérieur. De même, pendant les sept premiers mois consécutifs à un accouchement, la femme ou le mari perçoit au moins 90 % du salaire pour s'occuper de l'enfant. D'après un projet des sociaux-démocrates, cette période devrait être portée à douze mois.

De 1970 à 1976, les allocations familiales, les subventions accordées aux soins médicaux et à la sécurité sociale ainsi qu'aux personnes âgées et aux handicapés ont augmenté respectivement de 144, 149 et 167 %.

En 1977, les appartements étaient équipés comme suit : 15,4 % avaient un lave-vaisselle, 40,5 % la TV (télévision) en couleur, 63,8 % la TV en noir et blanc, 71,5 % un congélateur, 87,3 % une machine à laver, 93,6 % le téléphone, et 80,3 % recevaient un quotidien.

En ce qui concerne l'aide et la protection apportées aux "groupes marginaux" de la société, des logements sont adaptés et des ascenseurs spéciaux sont construits dans le métro pour les handicapés physiques, un signal sonore prévient les piétons aveugles au feu rouge, des sous-titres sont mis pour les sourds à de nombreuses émissions télévisées. On pourrait allonger la liste des réalisations dans ce domaine.

On peut conclure de ces quelques constatations avec Ulla Jeanneney que, "en ce qui concerne le mieux-être, personne ne peut contester la réussite du 'socialisme à la suédoise' " (p. 5).

Il serait certainement intéressant de parler aussi des contreparties de cette réussite et de ce qui reste à faire pour achever l'instauration d'un Etat du bien-être. Mais cela risquerait d'alourdir cet exposé. Examinons plutôt les moyens utilisés pour réaliser l'égalité sociale.

1. Cf. SAP, Les sociaux-démocrates, Une présentation du parti social-démocrate des travailleurs de Suède (t.d.a.), 1973, p. 30.

2. Cf. SSU, Les jeunes au travail ! (t.d.a.), pp. 92-93.

2. Suppression des inégalités sociales

a. Recherche de l'égalité sur le marché de l'emploi

Cette dernière consiste à donner à chaque individu la possibilité d'obtenir une profession choisie librement, à procurer aux handicapés un emploi convenable et à contribuer à ce que les femmes aient accès aux mêmes emplois, aux mêmes postes de responsabilité, aux mêmes fonctions syndicales et politiques que les hommes.

b. Répartition des revenus

Deux moyens sont mis en oeuvre pour réaliser cet objectif. Il s'agit de la politique salariale et de la politique fiscale.

Politique salariale

Elle vise à procurer aux femmes les mêmes rémunérations que les hommes et, en outre, à réduire les inégalités de salaires entre tous les membres de la société en général, entre les régions et entre les différentes branches de l'industrie.

Si ces objectifs semblent utopiques, on peut, néanmoins, reconnaître que, grâce à la politique salariale, l'éventail des salaires en Suède est assez réduit par rapport à la plupart des pays industriels, ainsi qu'il ressort du tableau 2:1. En ce qui concerne la répartition des emplois entre les hommes et les femmes et les salaires de ces derniers, ils seront étudiés au chapitre VI.

Politique fiscale

Dans un chapitre intitulé "L'impôt, instrument égalitaire", Pierre Vinde affirme ce qui suit :

"La politique fiscale est peut-être le principal instrument économique quand on veut développer une société juste et égalitaire. L'impôt permet de rétrécir l'éventail des revenus. Il donne aussi à la collectivité les moyens d'offrir les services publics à tous les citoyens, indépendamment de leurs gains. Aussi, le gouvernement social-démocrate en Suède n'a-t-il jamais hésité à utiliser l'imposition pour promouvoir la justice sociale"¹.

1. Cf. Guy de FARAMOND et Claude GLAYMAN (eds), Suède : la réforme permanente, p. 123.

TABLEAU 2:1. Quelques salaires annuels types en Suède (1976), en C.S.

Facteur.....	41 000
Ouvrier (textile).....	45 000
Employé (sténo-dactylo).....	47 000
Ouvrier (moyenne nationale).....	49 000
Infirmière.....	50 000
Ouvrier (métallurgiste).....	51 000
Mécanicien (chemins de fer).....	63 000
Enseignant (de l'école de base).....	65 000
Député.....	90 000
Ingénieur (grande école).....	100 000
Médecin (chef de service hospitalier).....	150 000
Ministre.....	170 000
Directeur général d'une grande administration (postes, etc.)	170 000
P.-D. G. d'une grande entreprise.....	300 000 à 600 000

Source : G. de FARAMOND et C. GLAYMAN, p. 134.

Depuis 1947, l'impôt est retenu à la source pour tous les salariés. Comme on peut le constater sur le tableau 2:2, le taux de fiscalité est très élevé. Beaucoup de Suédois, en particulier ceux qui exercent des professions libérales, se plaignent de cette lourde imposition. Et pourtant, celle-ci est requise pour assurer des prestations sociales équitables et des services publics adéquats. Qu'il nous suffise de citer ou de rappeler : les allocations familiales, de logement et d'études ; la gratuité de l'hospitalisation pour tous les citoyens ; les efforts réalisés au profit des vieillards, des handicapés, des aveugles et des sourds.

"Ces services sont offerts aux gens selon leurs besoins, indépendamment de leurs revenus. Mais le financement se réalise largement par un impôt progressif. Les services publics deviennent ainsi un élément d'une politique égalitaire : chacun paie selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins" (Vinde, p. 125).

Bien que les différences de revenus subsistent encore, le rôle joué par la fiscalité ainsi que par les allocations familiales et de logement dans la politique égalitaire est assez important. "Ainsi, la différence de revenu avant le paiement des impôts s'élève à environ

TABLEAU 2:2. L'impôt sur les revenus en Suède pour un célibataire^a :

A. En 1977, selon un projet du gouvernement social-démocrate.

B. Selon un projet du gouvernement bourgeois approuvé par le Riksdag.

Revenu brut en C.S.	Impôts C.S.	% du revenu
20 000	4 100	20,5
30 000	7 300	24,3
40 000	11 500	28,8
50 000	16 650	33,3
75 000	33 150	44,2
100 000	52 050	52,1
150 000	91 850	61,2
300 000	219 100	73,0
500 000	387 600	77,5
1 000 000	807 600	80,8

Revenu brut en C.S.	Impôts C.S.	% du revenu
20 000	4 100	20,5
30 000	7 300	24,3
40 000	11 500	28,8
50 000	16 550	33,1
75 000	32 750	43,7
100 000	51 650	51,7
150 000	91 450	61,0
300 000	218 700	72,9
500 000	388 700	77,7
1 000 000	813 700	81,4

a. Un taux identique est appliqué pour les familles où les deux conjoints ont un revenu. Pour les familles où l'un des époux reste au foyer, l'impôt est réduit, dans toutes les tranches de revenu, d'une somme identique de 1 800 C.S.

Source : G. de PARAMOND et C. GLAYMAN, pp. 133 et 134. — Rem. : Des tableaux ci-dessus nous avons supprimé les colonnes de l'impôt marginal, c'est-à-dire "le taux d'imposition appliqué sur un revenu supplémentaire de 100 C.S., dont environ 27 % constituent l'impôt municipal" (cf. ID., p. 133). En revanche, au tableau 2:2 B a été ajouté le pourcentage de revenu.

50 000 C.S. entre l'ouvrier et l'ingénieur. Une fois les impôts et les allocations réglés, cette différence est réduite à environ 10 000 C.S., soit de 80 %" (ID., p. 126) (cf. tableau A:2, p. 204).

c. Instauration de la démocratie sur le lieu de travail

Il s'agit de donner aux employés et aussi à la collectivité la possibilité de prendre part aux décisions concernant le choix de tâches, les méthodes, le rythme et la durée de travail, les pauses,

les heures supplémentaires et les vacances ; et aussi les salaires, les nouveaux embauchages, les licenciements, les replacements, la formation, le recyclage, l'avancement et les questions d'hygiène et de sécurité. En tant que producteur et consommateur, l'individu doit, d'après les sociaux-démocrates, avoir le droit de participer à la détermination des produits et des services dont la collectivité a besoin, de la manière dont l'environnement doit être aménagé, des endroits où l'on peut construire des logements et des centres des loisirs.

Parmi les résultats déjà obtenus, on peut citer "la présence obligatoire de deux représentants du personnel dans les conseils d'administration" et la "modification des rapports hiérarchiques au sein des entreprises" (Ardant, p. 28). Mais il reste encore beaucoup à faire.

En 1976, dans une série intitulée Conditions de vie, commandée par le Riksdag et "est appelée, pourrait-on dire, à refléter le bien-être", l'Office central de statistique (SCB) a publié un rapport, dont les bases sont des réponses fournies par 6 000 personnes interrogées par ce dernier en automne 1974. Voici ce que le rapport dit au sujet des divers aspects de l'environnement du travail des Suédois :

Parmi tous ceux qui exercent une activité professionnelle :

- 38 % ont un travail qui exige de soulever des objets lourds ;
- 36 % effectuent des mouvements souvent répétés et très limités ;
- 31 % ont un travail qui implique des positions incommodes ;
- 17 % sont incommodés par le froid, les courants d'air ou la chaleur ;
- 16 % accomplissent un travail très salissant ;
- 13 % sont continuellement soumis à des bruits assourdissants.

Mais, comme le remarque Bo A. Ericsson, l'environnement du travail, c'est plus que le bruit et la saleté ; c'est aussi le rythme du travail, les pressions psychiques, la participation à la prise des décisions, etc. (p. 5). Sur ces points, l'enquête du SCB a fourni les résultats suivants :

1. Cf. Bo A. ERICSSON, "Les Suédois et leur travail, Rapport de l'Office central de statistique sur l'emploi et les conditions sur le lieu de travail", Actualités suédoises (A.S.), 129, p. 2. — Les données exposées ci-après sont empruntées à ce numéro, pp. 4-5.

11 % n'ont aucune influence sur leur rythme de travail ;
23 % n'ont pas la possibilité de planifier leur travail ;
27 % ne peuvent décider eux-mêmes du moment de leurs vacances ;
33 % estiment leur travail astreignant sur le plan psychique ;
59 % ne peuvent déterminer leurs horaires de travail ;
83 % ne participent pas à la désignation de leur chef le plus proche.

Ces quelques chiffres extraits d'une multitude d'autres montrent à l'évidence que la démocratie sur le lieu de travail est encore loin d'être réalisée. D'ailleurs, la loi sur la participation à la prise de décisions n'est entrée en vigueur que le 1er janvier 1977.

ooo

Si les sociaux-démocrates ont mené une politique visant à la répartition des revenus, la plupart d'entre eux ont rarement, sinon jamais, parlé de la répartition du pouvoir économique, qui est concentré entre les mains de quelques propriétaires ou chefs d'entreprises. Autrement dit, ils n'ont pas envisagé de nationaliser les entreprises industrielles. Pendant 44 ans, ils ont détenu le pouvoir politique, mais pas le pouvoir économique. Quelques exemples : le secteur privé représente plus de 90 % de la production industrielle (cf. tab. 2:3) ; 80 % des banques sont contrôlées par seulement cinq d'entre elles ; le groupe Wallenberg contrôle neuf (ou 45 %) des vingt plus grandes firmes du pays et emploie 200 000 salariés (chiffres de 1977).

Seule une petite fraction radicale du parti et, en général, l'association des jeunes sociaux-démocrates (SSU) militent pour la nationalisation de certaines entreprises.

ooo

Les différents instruments égalitaires exposés dans les pages précédentes peuvent être résumés comme suit : mesures sociales en faveur des personnes discriminées, défavorisées ou inactives ; politique familiale, salariale et fiscale ; instauration de la démocratie sur le lieu de travail.

Si, comme on l'a remarqué, la politique de l'éducation n'a pas été traitée, ce n'est pas que celle-ci ait été jugée sans importance. Bien au contraire. L'éducation est, rappelons-le, considérée,

TABEAU 2:3. Propriété des entreprises industrielles en 1972 (en %).

Entreprises industrielles	Etat	Coop ^a	Privé	Effectifs ^b
Mines.....	50	—	50	14 000
Métallurgie et constructions mécaniques	3	1	96	463 000
Industries extractives, carrières, ma- tériaux de construction.....	—	—	100	34 000
Industries forestières.....	3	2	95	179 000
Industries alimentaires.....	4	8	88	73 000
Industries textiles.....	—	1	99	63 000
Industries chimiques.....	2	—	95	67 000
Ensemble de l'industrie.....	4	2	94	893 000

a. Coopératives de consommation.

b. En valeur absolue.

Source : G. de FARAMOND et C. GLAYMAN, p. 393.

à tort ou à raison, comme le moyen le plus efficace pour réaliser l'égalité non seulement entre les individus défavorisés et favorisés dans le domaine de l'instruction, mais encore entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les handicapés et les non handicapés. C'est pourquoi la politique mentionnée est traitée spécialement dans les chapitres suivants.

° ° °